**ELECTIONS DE VOS REPRESENTANTS**

**AU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE)**

**ATTENTION DU 7 AU 13 NOVEMBRE 2019**

Vous êtes appelés à élire vos représentants au CSE. Ces derniers sont des salariés comme vous, qui font le même métier que vous. Ils ont décidé de s’impliquer dans la vie sociale et économique de l’entreprise en se présentant à vos suffrages pour défendre vos intérêts au sein de **cette nouvelle instance, qui remplace le Comité d’Entreprise, les délégués du personnel, et le CHSCT.**

**LE CSE ET VOUS :**

Au quotidien, vous bénéficierez des services de votre CSE. En effet, celui-ci assurera le suivi de l’activité économique de l’entreprise, de la politique salariale, de la formation professionnelle, de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, de la participation et de l’intéressement, etc.

Mais, le CSE est aussi destiné à subventionner les vacances, les activités culturelles et sportives, les sorties de vos enfants, la billetterie, la restauration d’entreprise, les aides diverses. Des salariés y travaillent au quotidien, afin d’en assurer, auprès de vos représentants, le bon fonctionnement.

Ses représentants auront pour attribution de présenter vos réclamations à l’employeur, concernant les règles applicables aux salaires et à la protection sociale, et plus généralement, le respect des règles légales et conventionnelles.

Enfin, il contribuera à promouvoir la santé, la sécurité, en proposant des actions de prévention, en menant des enquêtes…

Outre ce changement, vous serez amenés à voter par voie électronique, c’est-à-dire depuis un ordinateur, un smartphone et/ou une tablette. Vous pourrez également voter de chez vous à n’importe quel moment entre le 7 novembre 8h et le 13 novembre 12h.

Mobilisez-vous pour faire entendre votre voix et permettre à vos futurs élus de continuer à défendre vos intérêts.

**DU 7 AU 13 NOVEMBRE « VOTEZ CFE CGC»**

